

Avis de santé publique

Rappel sur l'avis concernant l'eau potable en vigueur dans le territoire

26 juin 2026

Dans l'ensemble du Nunavut

Le ministère de la Santé rappelle à la population qu'en date du 26 juin 2026, les avis concernant l'eau potable ci-dessous demeurent en vigueur. Pour des renseignements sur les avis publiés après cette date, veuillez consulter la [salle de presse du gouvernement du Nunavut](#).

Nous conseillons à la population de continuer à appliquer les mesures de précautions recommandées. Les avis ont été émis par mesure de sécurité et pour protéger la santé publique. Nous vous aviserons lorsque l'avis concernant la qualité de l'eau potable sera levé.

Localité	Type d’avis émis	Date d’émission de l’avis et détails
Baker Lake	Faire bouillir l’eau	10 juin 2026
Gjoa Haven	Faire bouillir l’eau	16 janvier 2026
Pond Inlet	Faire bouillir l’eau	17 juillet 2025
Arctic Bay	Faire bouillir l’eau	26 août 2024
Sanikiluaq	Ne pas consommer l’eau	Toute eau destinée à la consommation doit provenir du dispositif à osmose inverse dont est munie chaque résidence.

Pour d'autres renseignements sur les avis concernant la qualité de l'eau potable au Nunavut, consultez le site <http://www.gov.nu.ca/fr/leau-potable>.

###

Charmaine Deogracias
Gestionnaire des communications
Ministère de la Santé
867-975-5712
heacommunications@gov.nu.ca

Public Health Advisories are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Inungnun Aanniaqtailinnikkut Unniudjutit hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uuiutullu uvani www.gov.nu.ca.
Les avis de santé publique sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.